

**03015 - Travaux lourds de  
construction et restructuration**

**Proposition d'approbation de l'Avant-Projet de  
la restauration de la loge de Leo Schnug, des  
chemins de ronde et du pont-levis du Haut-  
Jardin du Château du HAUT-KOENIGSBOURG**

**Rapport n° CP/2017/395**

**Service gestionnaire :**  
J4-Immobilier

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'autoriser le lancement des travaux de restauration de la loge de Leo Schnug, des chemins de ronde et du pont-levis du Haut-Jardin du Château du Haut-Koenigsbourg et d'approuver l'Avant-Projet de ces travaux, dans le cadre du programme pluriannuel de grosse maintenance concernant ce site.

Dans le cadre des études et diagnostics patrimoniaux menés sur l'ensemble du château du Haut-Koenigsbourg, un certain nombre d'interventions patrimoniales urgentes, dites de conservation, ont été identifiées et priorisées dans le cadre du programme de grosse maintenance.

Parmi celles-ci figurent des priorités majeures identifiées de longue date qu'il est proposé à la Commission Permanente de décider de regrouper dans une opération de travaux :

- **Le pont-levis du Grand Bastion** : Point de passage des visiteurs, il fait l'objet de confortements réguliers depuis plusieurs années pour raisons de sécurité et nécessite une intervention durable.

Il s'agirait de créer une structure support neuve et de restaurer l'ensemble de ses éléments constitutifs (tablier, chaînes, flèches et contrepoids, axes de rotation, ferrures etc..) tout en remettant en fonction le système de levage originel du pont-levis avec création de nouveaux garde-corps métalliques rabattables. L'intervention sur le pont-levis serait complétée par une rénovation de la gestion des eaux pluviales de la zone.

- **La réfection de la loge de Léo Schnug** : le bâti et les décors peints sont en très mauvais état, présentant des risques de pertes ou dégâts irrémédiables.

Il s'agirait de restaurer cette loge avec des interventions en couverture pour en garantir l'étanchéité et la pérennité, tout en consolidant la charpente, en reprenant les enduits extérieurs, en rénovant les menuiseries et les décors peints sur les enduits intérieurs ;

- **Les coursives nord et sud du Haut-Jardin** dont les couvertures sont très dégradées et n'offrent plus un aspect homogène en raison de la multiplicité des interventions ponctuelles.

Il s'agirait de restaurer les charpentes, les couvertures et la maçonnerie de ces deux chemins de ronde.

Ces trois interventions concernent la zone du Haut-Jardin, espace situé au cœur du circuit de visite du public, qui constitue une zone de transition et un espace d'expositions et de manifestations temporaires durant la haute-saison.

La restauration des différents éléments constitutifs de cet espace est primordiale, à la fois pour assurer la sécurité du public et redonner une cohérence architecturale et paysagère globale.

Les travaux se dérouleraient en trois phases sur un site maintenu en activité moyennant une adaptation des circuits de visite.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été confié à l'agence d'architecture ARTENE (Architecte du Patrimoine); il a été notifié en octobre 2016 pour un montant de 47 880 € TTC.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 470 700 € HT (marché de base hors prestations supplémentaires éventuelles).

Le coût global prévisionnel de l'opération s'élève à 700 000 € TTC.

Cette dépense est inscrite au budget sur la ligne de crédit 40537 (Grosse maintenance HK). Le prévisionnel de dépense est le suivant :

Autorisation de programme	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
HTKOENIGS2-2015-1	160.000 €	300.000 €	200.000 €	40.000 €

Cette opération de restauration sur un monument historique est susceptible de bénéficier d'une subvention de la DRAC (Etat) à hauteur de 20% maximum du montant HT du coût des travaux, soit 94 140 €.

Un dossier de demande de subvention sera adressé à Monsieur le Préfet de Région.

La Commission Enfance Famille Education a émis un avis favorable le 14 septembre 2017.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :*

*- d'autoriser le lancement des travaux de restauration de la loge de Leo Schnug, des chemins de ronde et du pont-levis du Haut-Jardin du Château du Haut-Koenigsbourg ;*

*- d'approuver l'Avant-Projet de l'opération de restauration de la loge de Leo Schnug, des chemins de ronde et du pont-levis du Haut-Jardin du Château du Haut-Koenigsbourg (dont la synthèse est jointe en annexe) ;*

- d'approuver le coût global de l'opération à 700 000 € TTC, le coût prévisionnel définitif des travaux s'élevant à 470 700 € HT ;

- de solliciter auprès de la DRAC (Etat), l'attribution d'une subvention de 20% du montant HT des travaux, soit 94 140 €.

Strasbourg, le 28/09/17

Le Président,



Frédéric BIERRY